

Ce bulletin d'information s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Fréquence : mensuel en avril et novembre, bi-mensuel de mai à octobre.

Pour toute information complémentaire, contacter Brigitte Cassin au 04 42 95 90 87 ou Eric Bertrand au 04 42 95 90 33 (Direction Interrégionale Sud-Est) ou par email à brigitte.cassin@meteo.fr, ou à eric.bertrand@meteo.fr.

Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 1 er juin 2005 dans le Sud-Est de la France

1. Conditions hydrologiques du mois de mai 2005

La première quinzaine de mai a vu des pluies conséquentes.

La deuxième quinzaine connaît deux passages pluvio-orageux. Un généralisé les 16 et 17 mai, le second les 22 et 23 mai intéresse uniquement l'ouest et le nord de la région, des Pyrénées Orientales aux Hautes Alpes. Quelques gouttes de pluies peu significatives tombent en Lozère ainsi que sur l'Ardèche et la Drôme le 29 mai.

L'épisode du 16 et 17 a apporté:

-de 20 à 45 mm de pluie en moyenne: sur les départements : 66-11-30 littoral - 48 nord - 13-83-84-04-06 ainsi qu'en Corse(sauf cap)

-de 10 à 20 mm de pluie en moyenne: sur les départements : 30 ouest et partie rhodannienne-34- 48 sud -05

-de 0 à 5 mm de pluie en moyenne sur les départements : 30 centre et vidourle -34 serannes-26-07-2B cap corse

En remarque il est tombé près de 97 mm sur Hyères et 188 mm hyères plage le 17 mai, mais ces pluies dues à un fort orage sont très ponctuelles. Sur les Maures les pluies sont de l'ordre de 30 mm et seulement 8 mm à St Tropez.

L'épisode du 22 et 23 mai : apporte **5 à 10 mm** en moyenne sur les départements 66-11-26-34-montagnes 30., un peu plus sur la lozère de **10 à 15 mm**.

Bilan des pluies moyennées et cumulées sur le mois :

Sur le mois il est tombé en moyenne entre **30 et 60 mm** sur la majorité des zones :

Quelques zones sont plus arrosées :

-département 66 : entre 60 et 100 mm

-zone 113 région de sault recoit plus de 100 mm

-département 48 : Cévennes et Aubrac de 80 à 100 mm :

-zone 136: zone Crau Camargue plus de 80 mm

Quelques zones reçoivent moins d'eau entre 20 et 30 mm :

-zone 046 Ubaye 23mm

-zone 051-052 (Embrunnais Gapeçais) 27 et 30 mm

La Haute Corse est très peu arrosée 15 mm de pluie cumulées.

Le cap Corse cumule seulement 3 mm de pluie en moyenne.

Les rapports à la normale pour un mois de mai sont voisins des normales sur les Pyrénées- Orientales, le Languedoc, la Provence littorale, la Hautes Provence et la Côte d'azur.

Sur la Basse vallée du Rhône et la Corse occidentale le déficit est de l'ordre de 20 à 30%. Ailleurs, sur les Cévennes, les Plateaux du Massif Central, la Moyenne vallée du Rhône, les zones Alpines et la montagne Corse le déficit atteint 50 à 40%.

Quand à la Corse Orientale elle est à l'arrière avec 70% de déficit pour un mois de mai.

On notera qu'après les pluies du 17 mai, les températures deviennent supérieures aux normales. Le dessèchement est alors favorisé.

2. Etude de la sensibilité au feu au 1 er juin 2005 14h légales (à partir des indices de sécheresse Ih et Is) :

- Le dessèchement superficiel (indice IH) :

Dans les zones où il n'a pas plu depuis le 17 mai, le dessèchement superficiel est plus marqué et qualifié d'assez fort, il s'agit de

l'est du 34, du 30, du sud du 07, du 84, du 13 (sauf sud-ouest), du 83, du 04, du 05, et des littoraux nord et sud de la Corse.

Les maxima de dessèchement superficiel se situent sur les reliefs de l'est du 13 (IH=100) pour le continent et sur le cap corse (IH=113).

Toutes les zones décrites ci dessus témoignent d'une réelle sensibilité au feu de la végétation arbustive et présentent des conditions favorables aux éclosions de feux.

Le dessèchement plus profond (indice IS) :

De manière générale, le dessèchement profond a progressé sur toutes les zones mais reste encore peu marqué.

Sur quelques secteurs, il est néanmoins assez fort :

à Lésignan dans le 11, sur tout le 34, sur l'étang de Berre-côte bleue et l'est du 13, sur les îles d'Hyères, les zones Ubaye et Valensole dans le 04, le Gapeçais, l'embrunnais et le Briançonnais dans le 05 et sur le Cap Corse.

Conclusion sur la sensibilité au feu :

Au 1 er juin le centre et l'est du 34, le centre et l'est du 13, les zones Ubaye et Valensole dans le 04, le Gapeçais, l'embrunnais et le Briançonnais dans le 05, les Iles d'Hyères et le cap Corse présentent simultanément un dessèchement superficiel et profond assez fort. ***Ces régions sont vulnérables au feu, la vulnérabilité se traduira surtout par situation de vent fort et d'humidité faible.***

Ailleurs la vulnérabilité au feu reste limitée.

Cette année, les zones ci-dessus présentent une sécheresse installée assez tôt comme ce fut le cas en 1989. La comparaison des IS pour un 1^{er} juin sur les deux années dans le 13 et le 34 donne les résultats suivants :

IS à Marignane nettement moins « sec » qu'en 89, IS = 342 contre 641 en 1989.

A Montpellier, IS du même ordre de grandeur : IS = 369 contre 362 en 1989.

En l'absence de pluie pendant 7 à 10 jours, la sensibilité au feu s'étendrait à l'est de l'Aude, à l'ensemble du 34, au Var, à tout le littoral du 06, et à l'ensemble du littoral corse.

3. Éléments statistiques complémentaires - Réserve en eau du sol au 1^{er} juin (à 8 h légales)

Période de référence : 1968-2004 (1992-2004 pour les zones présentant *)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

zone climatique	1/6/2004	1/6/2005	moyenne 68-04 (92-04)*	valeurs les plus basses de 1968 à 2004 (sauf zones avec *) pour un 1 ^{er} juin	
Pyrénées-Orientales	113	111	107	66 1973	68 82/97
Languedoc occidental	102	112	117	74 1982	76 1989
Bas Languedoc	94	95	102	56 1997	66 1982
Plateaux Massif Central*	127	119	134*	119 1997	122 2003
Cévennes	94	105	125	94 2004	95 89/97
Bas Rhône	91	100	107	54 1997	65 1982
Moyenne vallée du Rhône*	90	100	108*	69-1997	84-2003
Provence littorale	78	104	98	44 1997	57 1989
Haute-Provence	94	107	110	54 1997	76 1973
Hautes-Alpes	97	101	124	99 1991	97 2004
Alpes du Sud	120	114	124	91 1997	103 1999
Côte d'Azur	92	93	104	47 1997	70 1992
Corse occidentale	104	86	100	64 2003	73 1983-97
Corse orientale	98	72	97	59 1997	66 2003
Montagne corse*	114	102	112*	56-1993	94-2000

Comparaison à la moyenne :

- **Réserve voisine ou légèrement supérieure de la moyenne :** Pyrénées-Orientales ; Provence littorale ; Haute-Provence
- **Réserve inférieure à la moyenne :**
 - **déficit faible :** Languedoc occidental ; Bas Languedoc ; Bas Rhône ; Moyenne vallée du Rhône ; Alpes du Sud ; Montagne corse
 - **déficit modéré :** Plateaux Massif Central ; Cévennes ; Côte d'Azur ; Corse occidentale
 - **déficit fort :** Hautes-Alpes ; Corse orientale

Fin du bulletin d'analyse du 1^{er} juin 2005.

Prochain bulletin : mi juin 2005